



Varennes-en-Argonne  
03 29 80 71 01  
12 rue Louis XVI  
55270 VARENNES-EN-ARGONNE

## COMMUNE DE VARENNES-EN-ARGONNE

~~~

### CARTE COMMUNALE

~~~

### MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

~~~

### AVIS AU PUBLIC

~~~

Par arrêté municipal du 17 août 2021 le Maire de VARENNES-EN-ARGONNE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision de la Carte Communale de la commune de VARENNES-EN-ARGONNE.

A cet effet,

M. Michel RAMPONT domicilié 48, Rue des Vignes ; 55000 Bar le Duc est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 20 septembre 2021 au 22 octobre 2021 soit 33 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- Lundi 20 septembre 2021 de 9 h 30 à 12 h 00
- Mercredi 13 octobre 2021 de 9 h 30 à 12 h 00
- Vendredi 22 octobre 2021 de 15 h 00 à 18 h 00

et recueillera les observations du public.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera consultable à la Mairie de Varennes en Argonne aux heures d'ouverture habituelle ou sur le site officiel de la commune à l'adresse : <http://www.varennesenargonne.fr>

Les observations sur le projet de révision de la Carte Communale de la commune de VARENNES-EN-ARGONNE pourront être consignées sur le registre d'enquête, coté et paraphé par le commissaire enquêteur déposé en mairie ou adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie ou l'adresse mail suivante : [enquetepublique.varenn55@orange.fr](mailto:enquetepublique.varenn55@orange.fr)

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de VARENNES-EN-ARGONNE où ils seront tenus à la disposition du public.